

COMMUNIQUÉ



Glasgow
Climate
Dialogues

Voices from the Global South
September 2021

Hosted by



Scottish Government
Riaghaltas na h-Alba
gov.scot



COMMUNIQUÉ	COMMUNIQUÉ
GLASGOW CLIMATE DIALOGUES	Dialogues de Glasgow sur le climat
Voices from the Global South	Les voix du Sud global
September 2021	Septembre 2021
Hosted by	Organisé par
Scottish Government	le gouvernement écossais
gov.scot	gov.scot
STOP CLIMATE CHAOS	STOP CLIMATE CHAOS
SCOTLAND	SCOTLAND

Avant-propos du gouvernement écossais

Le changement climatique et le déclin de la nature sont les plus grandes menaces à long terme auxquelles sont confrontés nos concitoyens et notre planète, et nous en constatons d'ores et déjà les effets dans le monde entier. La COP26 est une étape cruciale dans la mise en œuvre de l'accord de Paris et une occasion importante de prendre des mesures durables en faveur d'un avenir résilient à zéro émissions nettes qui protège les plus vulnérables, où qu'ils vivent, s'adapte équitablement aux changements à venir et veille à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Pour atteindre cet objectif, à Glasgow, nous devons tous écouter attentivement, nous mobiliser et renforcer notre compréhension des points de vue de ceux qui subissent directement les effets du changement climatique et, en particulier, des pays et des personnes confrontés aux pires impacts et qui ont le moins contribué à cette urgence climatique. Grâce à notre Fonds pour la justice climatique, une première mondiale, le gouvernement écossais a montré sa solidarité avec les personnes les plus touchées par le changement climatique dans le Sud global. Nous continuerons à défendre leur cause et à soutenir l'intensification de leurs points de vue lors de la COP26 qui se tiendra à Glasgow.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement écossais, en collaboration avec la société civile écossaise, a organisé une série de rendez-vous virtuels, où des parties prenantes informées du Sud global ont discuté des attentes et des priorités clés pour la COP26 et au-delà, aux côtés des

organisations écossaises et internationales. Cette initiative a été baptisée « Dialogues de Glasgow sur le climat ».

Je suis donc ravie de partager ce court communiqué, qui détaille les recommandations des Dialogues de Glasgow sur le climat, comme étant une contribution à notre responsabilité commune d'apprendre, d'écouter et de se mobiliser sur les questions que nos collègues du Sud global considèrent comme la clé du succès de la COP26.

Notre objectif est que les recommandations dans chacun de ces quatre domaines critiques servent à informer les autres et à orienter leurs discussions lors de la COP26 et, ce faisant, à soutenir un accord lors de la COP26 sur l'ambition, l'inclusion et la pertinence de l'action mondiale dont l'urgence n'est plus à démontrer.

Màiri McAllan, membre du parlement écossais

Ministre de l'Environnement et de la Réforme agraire



Les Dialogues de Glasgow sur le climat

Les Dialogues de Glasgow sur le climat étaient constitués de quatre sessions en ligne organisées conjointement par le gouvernement écossais et la société civile écossaise. Chaque session était axée sur un thème spécifique :

Accès, participation et voix :	6 septembre 2021
Adaptation et résilience :	7 septembre 2021
Pertes et dommages :	8 septembre 2021
Transition juste :	9 septembre 2021

Ces quatre thèmes ont été développés par le biais d'une collaboration entre Stop Climate Chaos Scotland (SCCS) et le gouvernement écossais. Ils sont le fruit de la compréhension des priorités du Sud global dans la perspective de la COP26, et ont été déterminés comme étant des domaines où il existe des possibilités évidentes de collaboration, de dialogue et d'apprentissage conjoint entre les acteurs écossais et les partenaires internationaux.

Les Dialogues de Glasgow sur le climat ont été conçus pour engager le dialogue avec les principales parties prenantes du Sud global, apprendre d'elles et leur offrir une plateforme sur le changement climatique à l'approche de la COP26. Les Dialogues ont été organisés en reconnaissance du fait que les pays du Sud global sont touchés de manière disproportionnée par les effets néfastes du changement climatique et que, pour que le sommet soit un succès, il est essentiel d'élever et de soutenir la représentation des populations du Sud global.

Le présent communiqué résume les conclusions de ces Dialogues et vise à apporter une contribution précieuse aux négociations de la COP26 dans chacun de ces quatre domaines. Des informations détaillant le processus suivi et la manière dont ces conclusions ont été obtenues sont fournies ci-après.

Les Dialogues de Glasgow sur le climat ont été planifiés par un groupe de travail composé de représentants d'organisations de la société civile du Sud global, de membres du SCCS et de représentants de l'équipe du gouvernement écossais pour la COP26. Entre mai et août 2021, le groupe de travail s'est réuni quatre fois pour prendre des décisions sur le contenu et les processus. Chacune des quatre sessions a été planifiée par deux animateurs, l'un du Sud global et l'autre d'une

organisation de la société civile écossaise, qui ont collaboré pour trouver des intervenants pertinents et faire des choix sur les questions clés.

Les Dialogues de Glasgow sur le climat ont été suivis par d'éminents experts du climat sur chacun des sujets respectifs. Les experts du Sud global ont constitué la majorité des intervenants et des animateurs, et quelques experts du Nord ont été invités à dialoguer avec eux au cours de chaque session. Pour chaque session, une liste d'invités a été compilée et les invitations ont également circulé à travers un nombre limité de réseaux, en mettant l'accent sur la participation du Sud global. Les conclusions de ce document sont le fruit de ces dialogues, bien que les perspectives et les suggestions des participants du Sud global aient été privilégiées lors de la finalisation des résultats.

Le processus suivant a été suivi afin de dégager les messages et les thèmes clés des sessions, et de vérifier les conclusions :

- Les enregistrements vidéo des Dialogues, y compris ceux des salles plénières et des salles de réunion, ont été examinés, et les principaux thèmes et les recommandations formulées ont été mentionnés ;
- Les documents de présentation des intervenants, le contenu de la salle de chat et le contenu du tableau numérique ont été examinés et utilisés pour affiner les messages ;
- Les contributions soumises par le biais des formulaires en ligne, distribués à l'issue de l'événement aux personnes qui se sont inscrites au Dialogue, ont été examinées afin de permettre l'émergence d'autres messages ;
- Des rapports d'événement avec une vue d'ensemble des documents et du contenu, ainsi que des messages clés pour le communiqué ont été rédigés et distribués aux intervenants pour des premiers commentaires ;
- Les versions révisées des rapports d'événements ont été partagées avec toutes les personnes inscrites au Dialogue afin de recueillir leurs commentaires et leurs réactions ;
- Des rapports d'événements finalisés avec des messages clés pour le communiqué ont été soumis au groupe de travail des Dialogues de Glasgow sur le climat pour validation. Les rapports sont disponibles à l'adresse suivante stopclimatechaos.scot/policy.

Messages clés des Dialogues de Glasgow sur le climat

1. Accès, participation et voix

- 1.1. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) doit tirer des leçons de l'impact de la COVID sur les négociations concernant la participation du Sud global et créer un plan d'action pour traiter les questions d'accès et de participation. Ce plan d'action devra viser à créer des conditions de concurrence équitables entre les parties, ainsi qu'un soutien financier afin de veiller au renforcement de la participation du Sud global. La CCNUCC devra engager une large consultation pour développer ce plan d'action, et veiller au financement de sa mise en œuvre par les parties des pays développés.
- 1.2. Des efforts particuliers doivent être faits pour garantir l'accès des jeunes aux négociations de la CCNUCC. De nouvelles voies doivent être explorées pour renforcer la participation des jeunes, notamment la promotion de jeunes délégués dans les délégations nationales, et la CCNUCC doit investir dans des programmes supplémentaires pour permettre cette participation, en particulier celle des pays du Sud global.
- 1.3. Il est nécessaire d'évaluer la façon dont les groupes les plus touchés par le changement climatique sont entendus lors des négociations, notamment les femmes et les filles, les jeunes, la société civile, les habitants des petits États insulaires en voie de développement, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les communautés en première ligne des impacts climatiques. Des mesures doivent être prises pour améliorer l'accès par le biais de nouvelles solutions technologiques, afin de permettre une contribution directe aux négociations, et les décisions de la COP devraient refléter ces contributions.

- 1.4. La présidence de la COP26 et les autres acteurs doivent faire tout leur possible pour que des délégations de toutes les parties se rendent à la COP26, en particulier celles du Sud global. Cet effort doit inclure l'amélioration du déploiement des vaccins, des dispositions pour la mise en quarantaine des hôtels, l'augmentation de la capacité de traitement des visas et, comme solution de repli, la création de plateformes mondiales pour permettre un accès virtuel là où il est impossible de voyager.

[Lire le rapport complet sur l'accès, la participation et la voix >](#)

2. Adaptation

- 2.1. Les pays développés doivent tenir leur promesse en matière de financement climatique annuel, qui s'élève à 100 milliards de dollars américains, avec l'objectif d'une répartition à 50/50 entre le financement de l'atténuation et de l'adaptation et un financement fourni sous forme de subventions concessionnelles et non de prêts. Reconnaissant que cela est insuffisant, la COP26 devra augmenter de manière significative le financement climatique et convenir d'un nouvel objectif mondial de financement public pour l'adaptation au-delà de 2025. Des mécanismes comptables améliorés sont nécessaires pour renforcer l'examen de la quantité et de la qualité du financement climatique, avec davantage de fonds engagés via les canaux mandatés par la CCNUCC et le financement climatique à la fois nouveau et supplémentaire à l'aide publique au développement (APD).
- 2.2. L'accès au financement climatique doit être sensiblement amélioré pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en voie de développement, notamment en simplifiant les procédures de demande et en surmontant les obstacles liés aux capacités. Simultanément, les investissements doivent être augmentés pour améliorer l'état de préparation, l'alerte précoce et l'action préalable afin de prévenir les phénomènes météorologiques extrêmes menant à des catastrophes, y compris l'action anticipée et les engagements envers le Partenariat pour une action rapide fondée sur les risques.
- 2.3. La proportion du financement climatique atteignant les communautés locales doit être considérablement augmentée et le suivi renforcé pour évaluer les progrès. Les Principes pour une adaptation pilotée par les populations locales doivent être formellement approuvés par toutes les parties à la CCNUCC, avec des actions visant à garantir que les fonds climatiques facilitent l'augmentation de l'allocation locale, notamment le renforcement des structures, processus et institutions au niveau local. Il convient d'envisager un nouvel objectif mondial en matière de financement climatique aux niveaux locaux, qui augmenterait progressivement. Les technologies et les connaissances doivent être partagées auprès des communautés locales, tout en veillant à ce que les connaissances locales soient exploitées. L'inventaire mondial doit encourager la prise de décision décentralisée et participative, notamment pour évaluer les progrès en matière d'adaptation.
- 2.4. Le financement climatique doit être pleinement accessible et répondre aux besoins et aux droits des femmes, des enfants et des jeunes, des peuples autochtones, des personnes handicapées et des autres groupes marginalisés, et les obstacles structurels doivent être supprimés. Les rapports sur la sensibilité au genre doivent être améliorés et des financements supplémentaires doivent être accordés via les opportunités d'accès direct amélioré, en particulier les petites subventions nationales et infranationales, avec la participation des femmes au sein des comités de pilotage.
- 2.5. Les systèmes de soutien, tels que les droits à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles, doivent être pleinement protégés et renforcés pour les communautés vulnérables au climat les plus marginalisées, afin que l'adaptation au climat puisse avoir des effets durables et équitables à l'échelle. La CCNUCC doit se synchroniser avec la Convention des Nations unies sur les cours d'eau, la Convention des Nations unies sur l'eau, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et la Convention sur la diversité biologique, afin de garantir que les investissements et les droits nécessaires soient déployés dans le cadre d'un processus décisionnel inclusif et que les sources naturelles d'alimentation, y compris la pêche et les forêts, soient gérées

de manière participative. L'adaptation au niveau du paysage doit être mise à l'échelle de manière à garantir que des aliments sûrs et nutritifs soient produits de manière résiliente, en tenant compte des écosystèmes et des eaux transfrontaliers. Les solutions agro-écologiques doivent être intégrées au développement agricole.

[Lire le rapport complet sur l'adaptation >](#)

3. Pertes et dommages

- 3.1. Les pertes et les dommages dus au changement climatique anthropique constituent un héritage injuste pour les jeunes et les générations à venir. Les parties à la CCNUCC, à partir de la COP26, doivent s'efforcer de mieux écouter ceux qui subissent des pertes et des dommages, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes marginalisées, pour pouvoir trouver des moyens de faire face à cette réalité climatique. Les moyens de documenter et d'enregistrer ces expériences doivent être communiqués et évalués dans le cadre de l'inventaire mondial.
- 3.2. La reconnaissance de la responsabilité mondiale partagée pour les pertes et les dommages devra s'exprimer par un fonds de solidarité qui canalise le soutien (financier, moral, technique) en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. L'Écosse, en tant que championne de renommée mondiale de la justice climatique, doit organiser des discussions, qui débiteront lors de la COP26, afin de mieux prendre en compte les pertes et dommages comme partie intégrante de la réalité de l'injustice climatique.
- 3.3. Les pertes et dommages doivent être formalisés dans le cadre de la CCNUCC en tant que domaine de négociation et de décision relevant du troisième pilier. La CCNUCC ne doit plus se contenter d'essayer de comprendre la complexité des pertes et dommages climatiques, mais doit s'attacher à y remédier. Il est nécessaire de mettre en place et de soutenir des mécanismes nationaux pour faire face aux pertes et aux dommages. Les gouvernements doivent renforcer les connaissances et les capacités, là où elles sont nécessaires, et avoir la volonté politique nécessaire pour faire face à cette réalité.

[Lire le rapport complet sur les pertes et dommages >](#)

4. Transition juste

- 4.1. Reconnaissant les circonstances différentes des pays du Nord et du Sud global, une transition juste pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris doit être basée sur les principes de la CCNUCC en matière de responsabilités communes mais différenciées, de capacités respectives et de droit au développement, exigeant des pays qu'ils assument leur juste part quant aux réductions des émissions et qu'ils remboursent leur dette climatique, transformant les économies pour s'éloigner du pillage historique et continu des ressources du Sud global par les pays du Nord.
- 4.2. Dans le respect des limites planétaires, il est nécessaire de repenser radicalement la manière dont le droit au développement dans le Sud global peut être réalisé sur une planète dont les ressources ne sont pas inépuisables pour une transition juste, en évitant de reproduire les inégalités et la destruction causées par la voie du développement empruntée par les pays du Nord.
- 4.3. Une approche intersectionnelle, reconnaissant les dimensions de classe, de genre et d'origine ethnique et abordant les différentes manières dont les populations du Sud global subissent les impacts climatiques, est essentielle à une transition juste, qui doit être étayée par un système de valeurs de solidarité et de coopération, de droits humains et de dialogue social, rejetant les approches coloniales de la protection de l'environnement et mettant au centre les connaissances, l'expérience, la gestion, les solutions et les besoins des femmes, des populations autochtones, des paysans et des petits exploitants agricoles.
- 4.4. Une transition juste doit faire respecter et progresser les droits des salariés, en veillant à ce qu'ils soient impliqués dans les décisions qui les concernent, en fournissant une protection sociale aux salariés et aux ménages, en garantissant des normes en matière de santé et de sécurité, en

reconnaissant et en traitant le travail productif et reproductif, en élargissant le débat au-delà des salariés organisés et en mettant l'accent sur l'expérience des femmes.

- 4.5. Le changement du système énergétique et des sources d'énergie est au cœur de la transition juste, en mettant un terme à la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et en s'attaquant à la crise de l'accès à l'énergie dans le Sud global, ainsi qu'aux questions de propriété et au changement des modes de consommation. La participation et le leadership des États sont essentiels pour y parvenir. Nous ne pouvons pas compter sur l'approche fondée sur le marché, qui est à l'origine de la crise pour la résoudre.
- 4.6. L'octroi de fonds publics sans conditionnalité pour l'accès à l'énergie et aux énergies renouvelables est essentiel pour assurer une transition juste, en adoptant une approche plus équitable du financement, en renonçant progressivement à l'aide à la coopération, et en veillant à ce que les fonds parviennent aux femmes, aux peuples indigènes, aux paysans et aux petits exploitants agricoles qui apportent déjà des solutions à la crise climatique sur le terrain.

[Lire le rapport complet sur la transition juste >](#)